

furent immédiatement incorporées au chapitre 2. D'autre part, ce doit être quand la collection était en cours de gravure que Chen Houang recueillit de nouveaux matériaux, pour lesquels il constitua la section de *wai-tsi*. Comme la préface du *Nong sang t'ou* est reléguée dans cette dernière section, nous pouvons en conclure que les vingt-quatre poésies ont été incorporées à la collection d'après une copie indépendante, et non d'après un exemplaire complet — planches et texte — du *Nong sang t'ou*, sur lequel aurait aussi figuré la préface. Rien n'oblige d'ailleurs à admettre, si le *Nong sang t'ou* resta une œuvre d'art manuscrite, que Tchao Mong-fou ait possédé et transmis à ses héritiers une copie des peintures de Yang Chou-k'ien présentées au trône en 1318; ce qu'on devait retrouver chez lui, c'étaient des copies des textes que lui-même y avait joints. Il se pourrait à la rigueur que certaines pièces, parmi les copies ou brouillons qu'on recueillit chez Tchao Mong-fou, eussent été laissées accidentellement sans titre. Chen Houang et ses collaborateurs, qui, lors de l'établissement de leur texte, n'avaient pas encore à leur disposition la préface du *Nong sang t'ou*, auraient donné arbitrairement aux vingt-quatre poésies un titre nouveau, en se basant sur les sujets, qui étaient l'agriculture et le tissage, et en évoquant le souvenir sinon de Leou Cheou, du moins du *Keng tche t'ou*. Semblables additions de titres ne sont pas sans exemple dans des éditions chinoises même très soignées, et ne constituent pas, en soi, une véritable altération du texte. Si l'hypothèse se maintenait dans cette limite, j'inclinerais à l'adopter. Mais elle comporterait en réalité, de la part des éditeurs, une autre addition bien moins aisément justifiable. Si le titre mis en tête des vingt-quatre poésies est le fait des éditeurs, ils sont également responsables des mots « composés par ordre de l'impératrice » qui terminent ce titre. Même sans connaître la préface du *Nong sang t'ou*, il me paraît presque impossible qu'ils aient ajouté de leur chef cette indication essentielle, au cas où rien dans les manuscrits de Tchao Mong-fou ne les y eût invités. Ainsi nous sommes ramenés en fin de compte à cette double constatation : le titre mis en tête des vingt-quatre poésies, ordre de l'impératrice y compris, est bien dû à Tchao Mong-fou, et d'autre part Tchao Mong-fou, dans sa préface du *Nong sang t'ou*, donne de la genèse de l'œuvre un récit où toute

écrivait une préface destinée à cette édition. Mais le projet ne fut pas réalisé. Tout au plus peut-on dire que Tchao Mong-fou avait dû mettre en bon ordre ses manuscrits en vue de cette édition; mais les

« vingt-quatre poésies » sont sûrement postérieures à 1298; il n'y a donc rien à tirer de là pour savoir dans quel état Chen Houang les a vraisemblablement obtenues.